

PAR NOS ACCORDS, LES SALARIÉS RENAULT ONT ÉTÉ PROTÉGÉS EN 2021

ET LE SERONT EN 2022 !

Protégés par la signature de la CFDT sur nos accords APLD (Activité Partielle de Longue Durée) et par les contrats CSA (Contrat de Solidarité et d'Avenir) qui ont servi à financer toutes les périodes non travaillées.

Protégés par la signature de l'accord sur le télétravail qui permet de protéger en partie de la crise sanitaire et de coller à la réalité sociale économique de l'entreprise.

Protégés par la signature de l'accord Re Nouveau France 2025 qui a pour ambition :

- ▶ D'accompagner le plan stratégique Renaultion
- ▶ De construire un projet pour Renault Group dans son pays racine : la France
- ▶ De continuer à contribuer au redressement économique
- ▶ De préparer l'avenir en accompagnant la transformation des compétences vers la nouvelle chaîne de valeur de l'industrie automobile

C'est aussi en ce sens que la CFDT en 2021, et toutes les Organisations Syndicales locales sans exclusion, ont engagé leur signature pour redynamiser l'avenir des sites Renault dans les Hauts de France avec l'accord « ElectriCity ». De même chez Alpine à Dieppe en 2021, pour définir les conditions de réussite de l'accueil des prochains véhicules 100% électriques. WZ110 est donc confirmé !

C'est bien là le rôle primordial d'une organisation syndicale de devoir protéger les salariés, de défendre l'emploi, de mettre en place des conditions

de réussite pour de futurs projets industriels !

En 2022, nous allons être confrontés à une restructuration juridique profonde du groupe avec la mise en place de filiales.

L'accompagnement des salariés du site de Choisy le Roi, suite à la fermeture décidée unilatéralement par la direction générale en 2020, restera un fil rouge, tout comme la reprise de l'activité pour la fonderie de Bretagne à Caudan.

La transformation des métiers de l'ingénierie, les transferts de salariés en IDF avec la fermeture de plusieurs établissements, seront cœur de notre activité syndicale pour nos équipes concernées.

Nous devons aussi repenser le mode de financement des périodes non travaillées pendant l'APLD (pénurie de composants).

La question de la reconnaissance sera au cœur de sujets tels que les négociations salariales et le marqueur fort de l'inflation galopante en 2021. Le principe d'un intéressement et de sa redistribution sera aussi une vraie question d'équité.

Autant de sujets sociaux qui nous préoccupent toutes et tous sur cette année 2022.

Pour 2022, la CFDT Renault, forte de ses 22 sections syndicales réparties sur l'ensemble du territoire national, vous souhaite une bonne rentrée et vous demande d'être mobilisés sur les sujets qui nous préoccupent tout au long de cette année !

Nous contacter :

119 rue du point du jour
92100 Boulogne Billancourt
01 76 84 16 36
cfdt.central@renault.com
www.cfdtrenault.com



Nous suivre sur les réseaux :



CFDT Renault



@CFDT_renault



@Cfdt_Renault92



CFDT Renault